

ÉTABLIR UNE JOINT-VENTURE EN INDE

Avec son économie dynamique, son vaste marché et une population de plus de 1,4 milliard d'habitants, l'Inde est une destination incontournable pour les investisseurs étrangers. Classée parmi les économies majeures les plus dynamiques au monde, l'Inde affiche une croissance solide de son PIB, soutenue par une consommation intérieure croissante, des investissements massifs dans les infrastructures, et une transformation numérique accélérée. La croissance rapide de la classe moyenne stimule la demande pour une gamme variée de produits et services, allant des services financiers aux biens de luxe. Ces dynamiques offrent des opportunités uniques pour les entreprises visant à lancer de nouveaux produits ou à augmenter leur part de marché.

En outre, la position stratégique de l'Inde en fait un hub régional idéal pour accéder aux marchés d'Asie du Sud, d'Asie du Sud-Est et du Moyen-Orient. La proximité avec les routes commerciales et les marchés de l'ASEAN renforce son attractivité pour les entreprises souhaitant établir des bases régionales.

Une Joint-Venture (JV) permet aux entreprises de combiner leurs forces, de partager les risques, et d'accéder à de nouveaux marchés. Pour tirer pleinement parti des cadres réglementaires évolutifs et des incitations en faveur des investissements étrangers, il est essentiel de comprendre les étapes de création d'une JV en Inde.

Points clés pour la création d'une JV

- **Cadre juridique et réglementaire :**
Le gouvernement indien a assoupli les normes d'investissement direct étranger (IDE) dans de nombreux secteurs pour attirer les capitaux étrangers. La majorité des secteurs autorisent

jusqu'à 100% de IDE via une procédure simplifiée ('automatic route'), tandis que certains secteurs sensibles et stratégiques nécessitent une approbation gouvernementale.

- **Droit des sociétés :** Les JV peuvent être constituées sous forme de société privée à responsabilité limitée (Private Limited Company) ou de partenariat à responsabilité limitée (LLP).
- **Régulations sectorielles :** Selon le secteur d'activité, des approbations spécifiques peuvent être nécessaires auprès d'organismes comme la Reserve Bank of India (RBI), la Securities and Exchange Board of India (SEBI) ou le Ministry of Corporate Affairs (MCA).

Étapes pour créer une JV en Inde

- **Choix du partenaire :** Recherchez des partenaires disposant de forces complémentaires, de réseaux locaux solides et d'objectifs alignés. Il est crucial de mener une due diligence approfondie pour évaluer leur santé financière, leur réputation sur le marché et leur conformité réglementaire.
- **Rédaction de l'accord de JV :** Un accord de JV bien structuré doit définir clairement les rôles, responsabilités et contributions de chaque partie, y compris les apports en capital, le partage des bénéfices et la gouvernance. Prévoyez des clauses de sortie, des mécanismes de résolution des conflits, et des clauses de non-concurrence pour éviter les litiges. L'arbitrage, qui offre rapidité et confidentialité, est désormais privilégié en Inde grâce à des réformes alignées sur les standards internationaux.
- **Approbations et Immatriculation :** Enregistrez la joint-venture auprès du MCA. Déclarez les investissements étrangers auprès de la RBI. Obtenez les approbations sectorielles spécifiques, notamment dans les secteurs réglementés.

Tendances impactant les JV en Inde

- **Accent sur la technologie et la transformation numérique** : Avec des initiatives telles que 'Digital India', les JV dans les secteurs des fintech, services informatiques, et cloud computing connaissent une forte croissance. Les entreprises étrangères collaborent souvent avec des partenaires indiens pour s'adapter aux exigences locales, notamment en matière de localisation des données.
- **Secteurs émergents** : Les incitations gouvernementales pour les projets d'énergie solaire, éolienne et d'hydrogène vert stimulent les JV dans le secteur des énergies renouvelables. De plus, l'accent mis sur les véhicules électriques et la fabrication de batteries crée des opportunités pour des collaborations entre constructeurs automobiles, fabricants de batteries, et entreprises technologiques.
- **Évolution réglementaire** : Les récentes réformes, comme la décriminalisation des infractions mineures et la simplification des codes du travail, rendent l'Inde plus attrayante pour les JV. Les incitations liées à la production (PLI Scheme) dans des secteurs tels que l'électronique, la pharmacie et l'automobile offrent des avantages financiers significatifs.

Avantages clés d'une JV

- **Accès au marché local** : Une JV permet de s'appuyer sur la connaissance du marché, des réglementations et des réseaux de distribution du partenaire local.
- **Partage des ressources et expertises** : Les partenaires partagent les investissements en capital,

le savoir-faire technologique et les compétences managériales.

- **Conformité réglementaire simplifiée** : Les partenaires indiens maîtrisent souvent mieux les exigences locales, simplifiant ainsi les processus de conformité pour les entreprises étrangères.

Défis rencontrés par les JV

- **Différences culturelles** : Aligner les cultures d'entreprise et styles de gestion peut être complexe. Des formations interculturelles peuvent atténuer ces écarts.
- **Protection de la propriété intellectuelle (PI)** : Protéger les droits de PI est crucial. Insérez des clauses de protection de PI dans l'accord et enregistrez les brevets et marques localement.
- **Stratégies de sortie** : Un plan de sortie clair est essentiel pour éviter les conflits. Les options incluent les accords de rachat, les options de vente/achat, ou les cessions à des tiers.

Conclusion

Créer une joint-venture en Inde offre une opportunité stratégique pour accéder à un marché en forte croissance tout en bénéficiant de l'expertise locale. Grâce aux initiatives du gouvernement favorisant la facilité de faire des affaires et à la transformation numérique, l'Inde reste une destination privilégiée pour les JV. L'avenir offre un potentiel considérable, notamment dans les secteurs axés sur la technologie et les industries vertes, faisant de ce moment une opportunité idéale pour les entreprises d'explorer des partenariats en joint-venture en Inde.



Himanshu Srivastava
Business Advisory
himanshu.srivastava@asa.in



Shyam Ramakrishnan
Business Advisory
shyam.ramakrishnan@asa.in



Léa Parmentier
Europe Desk
lea.parmentier@asa.in

[Lien vers les autres articles](#)

**Destiné à l'usage exclusif des clients et du personnel du cabinet*